

4 Économie

A la découverte des investissements d'Olam / Usine d'huile de palme d'Awala

" L'or rouge " qui a changé le quotidien des populations

Willy NDONG
Kango/Gabon

POUR sûr, l'usine de production d'huile de palme d'Awala, implantée dans les environs de Kango, à une centaine de kilomètres au sud-est de Libreville, a changé le quotidien de nombreux habitants du département du Komou-Kango. Les populations vivant ici étaient en effet, jadis, en proie à une paupérisation quasi-endémique, du fait du manque d'unités industrielles productives. L'arrivée des palmeraies et la production de l'huile de palme, encore appelée " or rouge ", auront donc radicalement changé le sort des habitants du coin. « Avant l'arrivée d'Olam ici, la contrée était dépourvue d'activités durables pourvoyeuses d'emplois. C'est grâce aux activités de pêche artisanale qu'on joignait occasionnellement les deux bouts. Encore fallait-il être pêcheur », se souvient une autochtone de Kango, aujourd'hui employée d'Olam.

La zone d'Ayem-Bokoué et ses environs était ainsi quasiment sinistrée. Le chômage frappait les jeunes. Mais depuis quelques années, avec la création des plantations de palmier à huile et de l'usine, le département s'est, pourrait-on dire, converti à l'industrie.



Quelques régimes de la récolte de mercredi dernier.

Kango a retrouvé beaucoup de vitalité. « Des petits commerces ont poussé aux alentours. Des jeunes ont trouvé de l'emploi, des constructeurs de maisons ont trouvé des locataires pour leurs logements (...) », explique une résidente du village Ayem-Bokoué.

Du côté d'Olam, des efforts considérables ont été consentis pour améliorer les conditions de vie des travailleurs de la palmeraie et de l'usine, y compris celles de l'ensemble du corps social local.

« Le site d'Awala emploie 1036 travailleurs nationaux. Et quand nous savons qu'au Gabon, un salarié a à sa charge en moyenne cinq personnes, cela nous donne approximativement un chiffre de cinq mille compatriotes qui ont quitté l'oisiveté. Et ce n'est pas rien », confie un responsable de la société.

Au niveau social, la compagnie a initié un certain nombre d'actions, à l'inté-



La palmeraie à huile d'Olam, à Kango.

rieur comme à l'extérieur des palmeraies. « Plusieurs employés et leurs familles sont gratuitement logés par Olam dans des habitations confortables. C'est un atout important nous permettant d'épargner. Nos enfants sont gratuitement transportés pour rejoindre leurs établissements respectifs. C'est aussi un autre atout », soutient Mme Moussavou, employée à la palmeraie d'Awala.

Olam a également mis l'accent sur la construction d'un dispensaire, de plusieurs écoles primaires, des



Les installations de l'usine Awala d'Olam, près de Kango.



logements pour enseignants, tout en installant des panneaux solaires dans plusieurs villages environnants.

Pour les populations s'adonnant à l'agriculture, Olam apporte une assistance matérielle et technique.

« Tous les projets sociaux mis en place, ici, le sont en concertation avec les communautés et les autorités afin que les populations se sentent impliquées dans tout ce que nous faisons », a expliqué Georges Boussougou, cadre à Olam.

palmier et de la production de l'huile de palme dans notre pays.

S'agissant justement de l'environnement, Olam Palm a mis un accent particulier sur la lutte contre l'érosion, la protection des cours d'eau, de la faune et de la flore, indique l'agro-industriel.

En ce qui concerne la production en 2017, la palmeraie d'Awala a dégagé 7000 tonnes de régimes de palme. En 2018, l'entreprise compte porter la production à 7600 tonnes, soit 600 tonnes supplémentaires. Une augmentation qui signifie un accroissement de richesse, petite soit-elle, pour le pays qui exporte essentiellement son huile vers le Cameroun et le Congo voisins.

Petit angle

Les dates clés des plantations et de l'usine d'Awala

W.N.

Kango / Gabon

2010 : Signature de la convention d'entreprise commune avec l'État

Mai 2011 : Mise en place des routes et pépinière

Juin 2011 : Mise en place du système d'irrigation

août 2011 : Validation de l'étude d'impact environnemental et sociétal

Janvier 2012 : Début de la déforestation et création

de plantations

Mars 2013 : Planting de 4000 ha de palmier à huile

Janvier 2014 : Planting de 6502 ha

Octobre 2014 : Début de la récolte

août 2015 : Mise en service de l'usine d'Awala

Décembre 2017 : Réception de la Certification RSPO pour le respect de l'environnement dans la culture du palmier et de la production de l'huile de palme au Gabon

Dettes intérieure

L'espoir demeure pour un règlement rapide

AEE

Libreville/Gabon

Traitement rapide de la dette intérieure. C'est ce qu'espèrent de nombreuses entreprises et opérateurs économiques exerçant au Gabon. Malgré les appréhensions, les chefs d'entreprises restent confiants qu'en 2018, ils rentreront dans leurs dus. C'est ce qui ressort d'un échange entre le patron de la CPG et le conseiller économique de l'ambassade de France.

LE président de la Confédération patronale gabonaise (CPG), Alain Bâ Oumar, a reçu en début de semaine, au siège de son organisation, le conseiller économique de l'ambassade de France au Gabon, Thierry Blin. L'échange entre les deux hommes a porté sur les questions relatives à la dette intérieure et aux difficultés rencontrées par les entreprises françaises au Gabon. Difficultés qui impactent fortement le bon fonctionnement de leurs activités.



Alain Bâ Oumar, président de la CPG (d) et son hôte Thierry Blin, au sortir de la séance de travail.

« Comme vous le savez, le gabonais est appuyé par quatre partenaires au déve-

loppement au Gabon, dont l'Agence française de développement (AFD). Ce plan de relance a un volet très important qui est l'apurement de la dette intérieure. La CPG est concernée sur le volet intérieur de cette dette. Il est donc normal que, régulièrement, on puisse échanger avec notre partenaire pour faire le point de l'évolution de ce dossier », a confié le président de la CPG.

L'ensemble des opérateurs économiques attend donc un traitement rapide du dossier de cette dette de la part du gouvernement, qui

pourrait favoriser la relance de l'activité économique.

Le président de la CPG s'est tout de même montré confiant et serein quant à l'apurement de ces arriérés dans les délais raisonnables. « D'autant que la CPG a reçu les garanties du chef de l'État, qui s'est engagé à faire avancer ce dossier. Et les discussions en cours, déjà engagées pour aboutir à une résolution, sont rassurantes pour nous », a souligné M. Bâ Oumar.

CHANGEMENT	COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 19/01/2018	FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSINIERS			
		DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA		en date du	
		XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957			
		USD	1,2235	1USD =	536,132	1 USD	554,896	CAC 40	19/01/2018	5 491,52
		CAD	1,5229	1CAD =	430,729	1 CAD	453,951	DOW JONES	19/01/2018	26 115,73
		JPY	136,0700	1JPY =	4,821	100 JPY	501,298			
		GBP	0,8821	1GBP =	743,648	1 GBP	776,257			
		CHF	1,1748	1CHF =	558,356	100 CHF	58 540,70			
		ZAR	15,0035	1ZAR =	43,720	100 ZAR	4 546,38			
		MAD	11,3044	1MAD =	58,072	1 MAD	60,34			
		CNY	7,8582	1CNY =	83,474	1CNY	85,98			
		KES	121,1400	1KES =	5,415	1KES	5,58			

BRENT (IPE) US Dollars/Baril
19 Janvier 2018: 69,05